



MAIRIE DE THERINES

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

Nombre de membres composant le Conseil : 9

Nombre de membres représentés : 7

L'an 2020, le vendredi 7 février, à 19 h 30, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance publique ordinaire, salle de la mairie, sur convocation en date 29 janvier 2020.

Présidente de séance : Mme Lina HEREL, Maire.

Etaient présents : MMS Lina HEREL, Emilie BENARD, Anne-Marie RIBEIRO, Raymond PLET, Alex KACHAKCHAR, Alain CHAUDRON, Roland VASSEUR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Mme Françoise DOUCET,

Absent excusé : David JOUDON

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination de Madame Emilie BENARD pour remplir les fonctions de secrétaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019.

VENTE LOGEMENT COMMUNAL – 4 CHEMIN NICOLE

Délibération n° 2020-001

Objet : Cession immobilière – logement communal sis 4 Chemin Nicole.

Sur le rapport de Mme le maire ;

Vu le mandat d'exclusivité de vente pour une durée de 3 mois avec l'agence immobilière Jérôme DORNET à GRANDVILLIERS (OISE) ;

Vu l'absence de dénonciation de la part de la commune conformément au paragraphe « durée du mandat – exclusivité » ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De maintenir la vente à Monsieur MAUGEZ Frédéric acquéreur pour un montant net vendeur de 90 000 € (quatre-vingt-dix mille euros) conformément à la délibération n°2019-033 du 9 décembre 2019.
- AUTORISE la rémunération de l'agence immobilière Jérôme DORNET à GRANDVILLIERS (OISE) pour la somme de 7 000 € (sept mille euros) régler par l'acquéreur. Somme incluse dans les 90 000 € (quatre-vingt-dix mille euros).
- AUTORISE Mme le maire à signer le compromis de vente rédigé par l'agence immobilière Jérôme DORNET à GRANDVILLIERS (OISE) ;

LM

- AUTORISE Mme le maire à solliciter Monsieur David FACHE géomètre expert à Marseille en Beauvais pour borner le terrain dans les règles de l'art ;
- AUTORISE Mme le maire à solliciter la société MCDIAC de Songeons (OISE) pour la réalisation des diagnostics ;
- AUTORISE Mme le maire à signer tout acte à intervenir relatif à la vente auprès de maître Michel DEVULDER notaire à Marseille en Beauvais (OISE).
- DIT que le produit de la vente de ce logement soit 83 000 € net (quatre-vingt-trois mille euros) sera utilisé pour le remboursement d'une partie des emprunts effectués pour la construction de la salle multifonctions en 2007.

La présente délibération abroge la délibération n°2019-033 du 9 décembre 2019.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE POUR LE SCRUTIN DES MUNICIPALES

Pour le SCRUTIN DES MUNICIPALES DES 15 et 22 MARS 2020, les bureaux de vote sont établis de la manière suivante :

Présidente du Bureau : Lina HEREL, Maire

HORAIRES	PRESIDENTS SUPPLEANTS	NOM ET PRENOM
08H00 10H30	Raymond PLET	Anne-Marie RIBEIRO
10H30 13H00	David JOUDON	Roland VASSEUR
13H00 15H30	Alain CHAUDRON	Philippe HEREL
15H30 18H00	Lina HEREL	Emilie BENARD

Madame le Maire précise que la commission électorale se réunira le 20 février 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Réseau téléphone : le socle pour l'antenne Newdeal a été réalisé. On peut espérer que l'antenne soit installée courant septembre – octobre.

Vente de peupliers : 5 demandes de réservation ont été transmises en mairie. Onze peupliers sont à débiter. Une rencontre avec les postulants sera organisée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 20 h 35.